

DES SACRÉES ÉGLISES

vers une réutilisation des églises

#3

APPEL
À
IDÉES

Appel à propositions architecturales

organisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados
28 rue Jean Eudes - 14000 CAEN - 02 31 15 59 60 - www.caue14.fr

PRÉSENTATION

1 Quel défi ?

L'appel à idées « **Des sacrées églises, vers une réutilisation des églises** » invite les candidats à répondre à la question du devenir des églises en proposant de repenser des programmes peu communs dans ces bâtiments à l'architecture atypique. Car des reconversions de patrimoine religieux et à fortiori d'églises, il y en a peu et la plupart des exemples, réutilisations bien souvent inattendues, se trouvent à l'étranger. Cet appel à idées a pour but d'élargir notre vision sur la possibilité d'une seconde vie pour ces bâtiments, lorsque leur usage premier, par son absence, ne justifie plus d'investissement financier de la commune. Occupant une place primordiale dans le bourg, ce bâtiment fait preuve d'un potentiel urbain et se positionne comme une vraie centralité dans chaque commune. Enjeux à la fois financier et technique aujourd'hui avec le regroupement de communes, les questions se posent alors : coût de l'entretien, usage du bâtiment, pertinence de la reconversion...

Trois sites sont proposés aux candidats avec trois propositions de reconversions différentes :

- . usages partagés,
- . pôle de santé,
- . programme touristique.

2 Pour qui ?

Avec le label "Les défis du CAUE 14", le C.A.U.E. du Calvados lance son troisième appel à idées, ouvert à un large panel de candidats, étudiants en architecture, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, thermiciens, aménageurs, constructeurs, architectes d'intérieur, designers... Les participants pourront se présenter seuls ou en équipe associant différentes compétences (5 personnes maximum). Chacune des candidatures devra impérativement intégrer un architecte ou un étudiant en architecture en son sein.

Le C.A.U.E. du Calvados met de nouveau au défi les candidats ! Vous vous inscrivez mais vous ne savez pas sur quel site vous travaillerez ! Chaque candidat ou équipe se verra attribuer un secteur de manière aléatoire et équilibrée.

Un même candidat ou une même équipe peut s'inscrire à plusieurs sites.

3 Quand ?

Les Candidats doivent télécharger le bulletin d'inscription et le retourner complété avant le 31 juillet 2019 par voie postale (28 rue Jean-Eudes 14000 CAEN) ou par voie dématérialisée (concours@caue14.fr)

Les organisateurs de l'appel à idées enverront les éléments de travail par mail aux candidats à partir du 30 août 2019, à l'adresse renseignée dans le champ des coordonnées.

La réception des éléments du projet (texte de présentation, documents graphiques...) devra se faire avant le 22 novembre 2019

Le jury de professionnels se réunira le 14 janvier 2020 pour sélectionner les lauréats des trois sites.

4 Quelle distinction ?

Chaque site fera l'objet d'un prix. Trois Lauréats seront désignés par le jury. Chaque Lauréat se verra remettre un prix d'une valeur de 3 000 euros. Le jury se réserve le droit d'attribuer des mentions. Des supports visant à valoriser les réponses de chaque candidat seront produits par le C.A.U.E. du Calvados (exposition, publication,...).

Pour toutes questions éventuelles, contactez le CAUE 14 par téléphone au 02 31 15 59 60 ou par mail à l'adresse concours@caue14.fr